



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4029

Lyon 2e - Déclassement de la parcelle nue cadastrée BD 144 sise 63 rue Delandine - EI
02062 - Numéro d'inventaire 02062 T 002

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4029 - LYON 2E - DECLASSEMENT DE LA PARCELLE NUE CADASTREE BD 144 SISE 63 RUE DELANDINE - EI 02062 - NUMERO D'INVENTAIRE 02062 T 002 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire depuis 2008 d'une parcelle de 79 m² desservant l'ensemble immobilier des bains douches et l'îlot dit de la « Cité Perrache » appartenant à Grand Lyon Habitat.

Dans les années 1930, la Ville a édifié les bains douches de la Cité Perrache destinés aux logements sociaux, construits sur les parcelles contiguës, dans le cadre de la loi Loucheur. Ce bâtiment comprend un corps central de trois étages formant un avant-corps aligné sur le cours Bayard avec deux ailes latérales d'un étage. La parcelle BD 144 est un terrain nu, hors de l'enceinte des bains douches, libre de toute occupation, permettant à la fois l'accès aux locaux techniques des bains douches et principalement l'accès à l'entrée nord-ouest de la cité Perrache. De fait, en 2014, Grand Lyon Habitat, dans le cadre de la requalification de ses espaces extérieurs, et dans une volonté de sécurisation du site, a sollicité l'implantation sur la parcelle communale d'une clôture en serrurerie avec un portail permettant l'accès pompier. Le bailleur social assure seul la charge de l'entretien de cet ouvrage.

Aujourd'hui, dans un souci de cohérence, il est envisagé de céder cette parcelle par voie d'échange lors d'une prochaine délibération. Si la configuration des locaux municipaux, et notamment celle des locaux techniques permet un cheminement par l'intérieur du site, il sera cependant constitué dans l'avenir, d'un commun accord avec Grand Lyon Habitat, une servitude de passage sur cette parcelle permettant, comme c'est le cas aujourd'hui, les interventions de toutes natures sur la partie sud du tènement.

Il a ainsi été engagé une procédure de désaffectation du tènement, constatée par arrêté en date du 5 juin 2018. Dès lors, ce tènement n'étant plus affecté à un usage public, il vous est proposé de prononcer son déclassement du domaine public.

Vu l'arrêté de désaffectation du 5 juin 2018 ;

M. le Maire du 2^e arrondissement ayant été consulté par courrier en date du 5 juin 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1. Le déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée BD 144 située 63 rue Delandine à Lyon 2^e, d'une superficie d'environ 79 m² est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer tout acte afférent à ce déclassement.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY